

B I B L I O G R A P H I E

ROTES KREUZ

URSPRUNG UND WANDLUNG¹

par

WERNER LUDWIG

Ce volume, de quelque 300 pages, contient de nombreuses illustrations et est préfacé par M. Buchwitz, président d'honneur de la Croix-Rouge allemande dans la République démocratique. Il comprend trois parties, dont la première : « Histoire de la Croix-Rouge internationale » s'applique à décrire, d'une manière très ramassée, l'ensemble des faits qui ont, dès l'origine, et jusqu'à nos jours, concouru à la formation et au développement du mouvement de la Croix-Rouge.

Un rapide mais pénétrant aperçu sur la Convention de Genève de 1864 et sur celle de La Haye de 1899, puis sur les Conventions de 1929 et de 1949 sert d'introduction à l'exposé d'une idée centrale, selon laquelle une Croix-Rouge doit, de par sa nature, contribuer au bien-être du peuple par une action adéquate, appropriée, exerçant ainsi en temps de paix, ses fonctions d'auxiliaire du Gouvernement dans les hôpitaux, les usines, les fermes, etc., comme elle les exerce en temps de guerre au cours des opérations militaires. Mais le livre vise encore plus haut, car il s'efforce de discerner le rôle que pourrait jouer la Croix-Rouge dans l'établissement de la paix.

L'auteur indique ce que fut l'action de la Croix-Rouge au cours des guerres qui ont marqué la seconde moitié du 19^e siècle et la première moitié du 20^e, et il rappelle à ce propos la création, par le CICR, de l'Agence de Bâle; de plus, il ne manque pas de faire ressortir que les deux guerres mondiales exigèrent

¹ *Union Verlag VOB*, Dresden, 1958.

une extraordinaire mobilisation de toutes les forces de la Croix-Rouge et donnèrent aux Sociétés nationales, l'occasion de développer largement leur action dans tous les domaines. Il s'étend ensuite sur les changements survenus dans le monde à la suite des bouleversements de la seconde guerre mondiale et sur le développement de la Croix-Rouge en Europe orientale.

Nous lisons encore, au chapitre suivant : « On a déjà dit que, au cours des années qui ont suivi la première guerre mondiale, le champ d'action de la Croix-Rouge s'est élargi et diversifié. Ces nouvelles tâches, dans le domaine de la santé du peuple, de l'éducation sanitaire et celles qu'entraînent les catastrophes naturelles sont, en général, résumées sous la dénomination de *Service social* ». A ce propos, M. Ludwig cite — avec quelques réserves d'ailleurs — le discours¹ que prononça Max Huber, alors président du CICR, au cours d'une séance du Conseil des Gouverneurs de la Ligue, en octobre 1932, et dans lequel celui-ci déclarait : « Une telle action, que l'intense et atroce misère de l'après-guerre a suscitée, plonge ses racines dans le sentiment de la responsabilité sociale : responsabilité de chacun vis-à-vis de tous, et de tous envers chacun. »

* * *

M. Ludwig consacre le reste de son ouvrage — la troisième partie — à l'histoire de la Société nationale qu'il préside actuellement. Il rappelle que, le 23 octobre 1952, le Conseil des ministres promulguait une ordonnance créant une Société nationale de la Croix-Rouge dans la République démocratique allemande. Ensuite, sont exposées les tâches auxquelles devra faire face la nouvelle Société. Elles se résument comme suit : 1) Devoirs qui résultent des Conventions de Genève, 2) Activités pour la sauvegarde du bien public, y compris les tâches dans le domaine sanitaire et de l'hygiène, 3) Activités diverses au sein du Service de recherches.

Il est impossible, dans le cadre du présent article, d'exposer les activités de cette Croix-Rouge ; cependant, nous aimerions

¹ Voir *Revue internationale de la Croix-Rouge*, décembre 1932.

évoquer quelques aspects de la lutte que peut entreprendre une Société nationale pour gagner la sympathie du peuple, réunir un grand nombre de membres, s'imposer dans les domaines les plus divers, et cela dans un pays fortement industrialisé et réclamant une organisation bien charpentée, mais aux articulations souples et mobiles.

En lisant les pages relatives à l'enrôlement des membres, on relève que le premier soin des dirigeants fut de prendre en mains, aussi complètement que possible, le personnel sanitaire existant ; il s'agissait de quelque 25 à 30.000 sanitaires déjà formés. Ainsi fut constitué un « noyau » de forces entraînées, grâce auquel devenaient possibles l'enrôlement et l'instruction de forces nouvelles. Celles-ci seront attirées par des méthodes qui forceront l'attention du public : ce seront notamment la presse et la radio, le film et l'affiche. Par exemple, de 1953 à 1957, un total de 1.510.200 affiches furent placardées sur l'ensemble du territoire.

Nombreux sont encore les moyens de propagande utilisés pour attirer des membres, adultes et juniors. Les résultats de cette action nous sont présentés par deux tableaux. Adultes : 63.981 membres en *avril 1952* et 239.240 en *avril 1957*. Croix-Rouge de la Jeunesse : 21.952 en *avril 1952* et 95.499 en *avril 1957*. Ajoutons encore une autre catégorie, celle des « Amis » qui comprend, en *avril 1957*, 205.902 membres.

Notons encore la grande importance accordée aux programmes d'enseignement, où s'exprime le souci de former des équipes armées d'un savoir large et approprié. En effet, les programmes comprennent les connaissances nécessaires non seulement pour assurer les premiers soins mais encore pour donner au candidat de solides notions dans les domaines suivants : médecine, pharmacie, prophylaxie, diététique, physiologie, etc. Nous remarquons également la part importante accordée à l'enseignement en matière de sauvetage en montagne, sur eau, sur route, dans les mines. Ces cours semblent connaître un grand succès si l'on en juge d'après les statistiques publiées dans l'ouvrage ; celle qui a trait à l'année 1957, deuxième trimestre, mentionne quelque 240.000 participants, sur lesquels 25.000 sanitaires auxiliaires et plus de 33.300 médecins et aides-médecins.

Nous pouvons citer encore un exemple qui témoigne, une fois de plus, de l'inlassable désir d'une Croix-Rouge de multiplier les bienfaits de sa présence ; il s'agit ici de l'école de dressage de chiens pour aveugles. Cette activité débuta en 1946, d'une manière modeste, à Erfurt, pour devenir une grande entreprise, dix années après, comprenant le nombre imposant de 1.100 chiens pour aveugles. Disons que les méthodes adoptées pour le dressage ont eu un certain retentissement jusqu'à l'étranger. L'auteur consacre également de nombreuses pages à la Croix-Rouge de la Jeunesse, à la formation des esprits, à la signification profonde que cette œuvre représente pour l'avenir d'une Société nationale.

La place nous manque pour pousser plus avant l'analyse de cet ouvrage qui, s'il peut susciter sur certains points la controverse, n'en représente pas moins une analyse intéressante de la situation d'une Croix-Rouge et de ses moyens, dans une condition historique donnée. Il est utile, sans aucun doute, que des études soient entreprises sur les rapports entre la Croix-Rouge et la société et les répercussions que telle ou telle modification dans les structures sociales peut avoir sur les tâches mêmes d'une Croix-Rouge nationale.

J. Z.

GUSTAVE ADOR

par

ALBERT PICOT

Dans une conférence présentée au Cercle libéral de Genève — et dont il publie le texte — l'auteur rappelle la longue carrière et la belle figure morale de celui qui servit l'œuvre de la Croix-Rouge pendant 58 ans. M. Picot rappelle que dès 1870, en effet, Gustave Moynier se fait aider par son neveu Gustave Ador, qui deviendra lui-même président du CICR en 1910, et qui gardera cette fonction jusqu'à sa mort, en 1928. C'est dire qu'il devait, comme